



Probleme suite a demenagement

Par **louloute**, le **11/06/2009** à **20:20**

Bonjour,

Cela fait presque 10 mois que j'ai vendu ma maison. Lors du déménagement, j'ai eu un problème avec ma chaudière qui ne donnait plus d'eau chaude. J'ai fait intervenir une société qui me demandait un prix exorbitant pour la réparer. J'ai refusé le devis. Entre temps, il a juste suffi que je tourne un bouton du dessous pour retrouver de l'eau chaude.

Lors de la signature chez le notaire et par souci de transparence, nous avons évoqué le problème face à nos acquéreurs, en leur précisant que tout était rentré dans l'ordre.

Un mois et demi après, voilà que nos acquéreurs se manifestent en nous disant qu'ils n'ont plus d'eau chaude et qu'ils nous demandent de payer la réparation !

Nous n'avons pas voulu payer compte tenu que nous avions bel et bien de l'eau chaude en quittant les lieux. Maintenant ils décident de prendre un avocat.

Que faire ? Si nous avions des choses à nous reprocher nous aurions payé, mais vu que nous sommes de bonne foi, nous refusons de payer une réparation de panne qui est intervenue plus d'un mois après.

Merci pour votre aide.